

**SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION  
DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES  
DE SAINT GEOURS DE MAREMNE**

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID : 040-254003189-20250623-GEO\_DL7\_230625-BF

**N° 7****Objet : Approbation de la décision modificative budgétaire n°1 de l'exercice 2025**

Le 23 juin 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

**Assistaient à cette réunion :****Représentant le Département des Landes**

- M. Xavier FORTINON
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Eva BELIN
- M. Jean-Marc LESPADE

**Représentant la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud**

- M. Pierre FROUSTEY
- Mme Aurélie BERNEDE
- M. Lionel COUTURE
- M. Mathieu DIRIBERRY
- M. Jean-François MONET

**Avaient donné procuration :**

- Mme Muriel LAGORCE à M. Xavier FORTINON
- M. Hervé BOUYRIE à M. Pierre FROUSTEY
- Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST à M. Lionel COUTURE

**Etaient excusés :**

- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Dominique COUTIERE
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Sandra TOLLIS
- M. Damien DELAVOIE
- M. André JAKUBIEC
- M. Pierre PECASTAINGS

**Etaient également présents :**

- Pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud : M. Christophe ARRONDEAU, Directeur de Cabinet
- Pour la SPL DOMOLANDES : M. Hervé NOYON, Directeur Général
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement et Mme Aurélie CAPDEVIELLE, Chargée d'Opérations
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'attractivité
  - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle « Attractivité »
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 3 du Comité Syndical en date 3 mars 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver la décision modificative n° 1 du budget primitif de l'exercice 2025 telle que figurant dans le tableau ci-après :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Opération 201001 Centre de ressources</b> <b>Chapitre 23 – Immobilisations en cours</b> 2313 - Constructions	+ 100 000,00	
<b>Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés</b> 1641 – Emprunts en euros		+ 100 000,00

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L.

Xavier FORTINON